PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
6 SEPTEMBRE 2026

Le 6 septembre deux mille vingt-six à 12h, les membres adhérents de l'association SO DANCE se sont réunis en assemblée générale. L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président, bilan de l'année écoulée,
  Approbation du rapport moral
- Rapport financier, Approbation des comptes de l'association pour 2025/2026
- Projets saison 2026/2027
- Adhésion et cotisation pour 2026/2027, Approbation de cette proposition
- Budget prévisionnel 2026/2027
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

L'assemblée est présidée par Philippe DORE, président de SO DANCE.
Il est assisté par une secrétaire de séance, Mireille Fargeaud, secrétaire de SO DANCE.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.
A ce jour l'association compte 103 adhérents. 23 adhérents étaient présents et 25 étaient représentés. Le quorum (20%) étant atteint, l'assemblée peut délibérer conformément aux statuts.

Mot du président

Le président remercie tous les adhérents de l'association ainsi que les membres du Conseil d'Administration et plus particulièrement :

- Pascal et Delphine qui assurent la décoration, l'éclairage et la sono de nos soirées à thèmes et de notre fête de fin d'année,
- Nathalie qui a appuyé notre demande de subvention de La Verrière,
- Véronique qui accueille notre siège, André qui a stocké notre matériel cet été et tous les adhérents régulièrement présents pour aider lors des évènements,

- Nicole, Mireille, Isabelle et Sophie, membres du CA, qui ont œuvré afin de pallier aux inconvénients de la perte de la salle Cocteau les samedis matin et après-midi à Trappes et ont fait évoluer l'organisation des cours pour l'année 2026/2027.

Nous remercions Philippe pour sa disponibilité et son aide dans toutes nos activités.

Cette année a montré à quel point notre activité est dépendante de la mise à disposition de salles par les différentes municipalités.

Rapport moral

Les salles

Nous avons utilisé quatre salles pour nos cours et stages :
la salle Cocteau mise à disposition par la ville de Trappes tous les samedis de 9h à 13h15 hors vacances scolaires
les salles de la MMD à La Verrière que nous louons (cours des lundis et mardis) et que nous avons pu aussi utiliser pour les stages du samedi après-midi en remplacement de la salle Cocteau
la salle communale de Saint Forget, mise à disposition par la Mairie, pour le cours du mercredi matin au Mesnil-Sevin
une salle prêtée par la société EVA à Maurepas, dans laquelle ont lieu les stages de WCS.

Activités

Le rapport d'activités est présenté par notre professeur Sophie Lecras.

Les cours hebdomadaires

Les cours du lundi matin (26/24/12 danseurs), du mardi soir (25/18 danseurs) et du samedi matin (28/17/15 danseurs) ont été suivis régulièrement avec des niveaux bien répartis.
Le cours du mercredi à Saint Forget (15 danseurs inscrits) a été suivi irrégulièrement surtout en fin d'année (4 présents parfois…)

Bals et soirées à thèmes :

Bal El Dia de los Muertos à Trappes : 38 personnes alors que la salle peut en accueillir 60.
Bal de Noël à Trappes : 30 personnes
Soirée Années 80/90 à Trappes : 38 personnes
Bal de la Saint Patrick à La Verrière : 25 personnes.

Tous nos bals et soirées, (4h à 4h30), sont magnifiquement décorés et mis en lumières par Pascal et Delphine. Nous regrettons d'autant plus de n'avoir pas plus de participants. Mais si

la salle de Trappes a l'avantage d'être gratuite, elle présente l'inconvénient de proposer peu de places de parking.

Les mini-bals, (2h30, en après-midi), spécial débutants et novices ont toujours beaucoup de succès (45 participants en novembre et 49 en mars). Nous encourageons ces danseurs à participer à nos autres bals (tous niveaux) qui permettent de rencontrer d'autres adhérents, de découvrir d'autres danses et peut-être d'avoir envie de les apprendre.

Stages

Les stages ont lieu un fois par mois ou mois ½.

Les stages débutants ont dû être annulés faute d'une participation suffisante surtout en fin de saison. Le stage de West Coast Swing (WCS) a fonctionné jusqu'au mois de mai (8 danseurs en moyenne).

Les stages de niveau intermédiaires ont été suivis régulièrement avec en moyenne :
Tango (12 personnes), WCS (15 personnes), Salsa/Bachata (15 personnes).
Entre 1 et 3 danseurs sont régulièrement invités pour assurer la parité.

Les stages plus ponctuels ont été bien suivis aussi :
Rock inter (3 dans l'année) : 13-13-18
Découverte de la Line Dance (2 dans l'année) : 18-16
Country vintage : 13. Le 2ème stage a été annulé faute d'inscrits.
Celtique (Saint Patrick) : 46 personnes, stage et bal confondus.

Le workshop avec Jean-Pierre Madge

Au total 129 personnes étaient inscrites à cette journée composée de workshops (72 inter/ 94 novices/ 103 débutants) et d'un bal (119 personnes).
Cet évènement a eu beaucoup de succès.

Activités annexes

Journée Mustangs (4/10/2025), à La Verrière dans le parc du Château, démonstrations de danses Country
Démonstrations et animations à l'EHPAD MGEN de La Verrière (6/12/2025) et à la Résidence des Personnes Agées (CCAS) de Coignières (15/01/2026)
Spectacle « Carnaval Caraïbes et Brésil » à Bois d'Arcy (7/02/2026), pour le repas annuel d'une association et à la Fête de la ville de La Verrière (20/06/2026)

Un groupe d'environ 11 personnes a été volontaire pour assurer ces démonstrations. Nous les en remercions et nous souhaiterons que d'autres danseurs soient volontaires pour rejoindre le groupe.

Fête de fin d'année de So Dance avec un gala le 14 juin 2026 dans la salle JB Clément de Trappes. Comme l'année dernière, le spectacle a réuni, avec les élèves de So Dance, les élèves de notre professeur Sophie appartenant à différentes associations, Danse Passion (Montigny), Duo Danse (Villepreux), RSPFY (Rambouillet) ainsi que les élèves issus des stages (WCS, Salsa/Bachata).
Une quarantaine de danseurs ont participé à ce magnifique spectacle, mis en valeur par les décors et lumières de Pascal et Delphine et apprécié par un public enthousiaste (environ 80 personnes).

Approbation du rapport moral

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée.
Le rapport moral 2025/2026 est approuvé à l'unanimité ; quitus est donné au Président pour sa gestion.

Rapport financier

Les tableaux de comptes sont placés en annexe du compte rendu.

Le bilan financier est présenté par la trésorière Isabelle Schaeffer qui rend compte des dépenses et recettes de l'association.

Nous avons dégagé un résultat d'exploitation de 1 265 € grâce principalement à l'évènement du 8/11/2025 (avec la présence du chorégraphe JP Madge). Nous avons aussi reçu cette année des subventions du la ville de la Verrière et du Crédit Mutuel.

L'ensemble des *recettes* dégagées nous a permis de financer la fête de fin d'année ("frais de représentation"). Nous avons pu aussi rembourser une partie de l'avance de trésorerie qui avait été faite à la création de l'association.

Notre trésorerie (compte courant, livret, caisse) s'élève à 3 326 €.

Approbation du rapport financier

Le rapport financier est soumis à l'approbation de l'assemblée.
Le rapport financier 2025/2026 est approuvé à l'unanimité ; quitus est donné à la Trésorière pour sa gestion.

Projets

Les cours

- Les cours de line du samedi à Trappes sont supprimés. (salle indisponible)
- Les cours des lundis et mardis à La Verrière sont maintenus avec une petite variante de niveau pour le cours du mardi 18h30-19h30 de niveau3/4 au lieu de 3.
- Un cours novice est créé le mercredi de 11h30 à 12h30, (à la suite du cours débutant de 10h30), au Mesnil-Sevin, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.
- Deux cours de Line, novice (18h-19h) et débutants (19h-20h), sont créés à Coignières le mercredi, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Les stages

Les stages sont reconduits avec la même fréquence et les mêmes lieux.
Une nouvelle salle à Trappes, la salle Coppélia, dans la Salle des Fêtes « Joséphine Baker », est mise à disposition de l'association au plus 2 fois par mois, le samedi matin.

Les bals

Les bals, mini-bals et soirées à thèmes seront reconduits à condition de trouver des salles. La salle de La Verrière (MMD) est disponible mais payante et limitée en nombre de danseurs. Le parking est aussi difficile.
Nous cherchons d'autres solutions. (demande d'une salle à la ville des Essarts)

Evènements de la rentrée

Forums : Trappes et Coignières le samedi 5 septembre ; La Verrière le samedi 12 septembre
Portes Ouvertes de So Dance le dimanche 6 septembres à La Verrière

Workshop de So Dance le dimanche 8 novembre, avec le chorégraphe José Miguel Belloque dans les salons de Saint Exupéry à Coignières. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Démonstrations prévues :
- le jeudi 8 octobre à la Résidence des Personnes Agées de Coignières dans le cadre de la semaine bleue
- le 17 mars pour la Saint Patrick au Scarabée de La Verrière
- à une date à préciser à l'Ehpad MGEN de La Verrière

Adhésion et cotisation pour 2026/2027

Le montant de l'adhésion est inchangé. (20€). Pour la cotisation, le montant de la 1ere heure de cours passe à 145€ annuels (au lieu de 140€), les heures suivantes restent à 90€ annuels. Les adhérents seront affiliés à la Fédération des Sports de Danse (FSD) comme l'année précédente.

L'adhésion et la cotisation sont soumises à l'approbation de l'assemblée et approuvées à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2026/2027

Pour le budget prévisionnel, nous avons revu à la baisse les estimations du nombre d'adhérents et des cotisations pour anticiper une baisse éventuelle de fréquentation due aux modifications d'horaires et de lieux des cours. Pour notre évènement avec le chorégraphe, nous anticipons un budget équilibré. Les autres estimations correspondent à peu près à notre fonctionnement actuel. Cela nous permettrait d'arriver à un équilibre très légèrement favorable. Cette vision est plutôt prudente, mais autant viser l'équilibre et tout ce qui est en plus sera du bonus.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Aucune candidature nouvelle n'a été reçue.
Les membres du Conseil d'Administration, élus pour une année, se représentent et sont réélus à l'unanimité :

Président : Philippe Doré
Trésorière : Isabelle Schaeffer
Secrétaire : Mireille Fargeaud
Administratrice : Nicole Diraison
Administratrice : Sophie Lecras

Questions diverses

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 13h15.

Le président

Philippe Doré



La secrétaire de séance

Mireille Fargeaud

